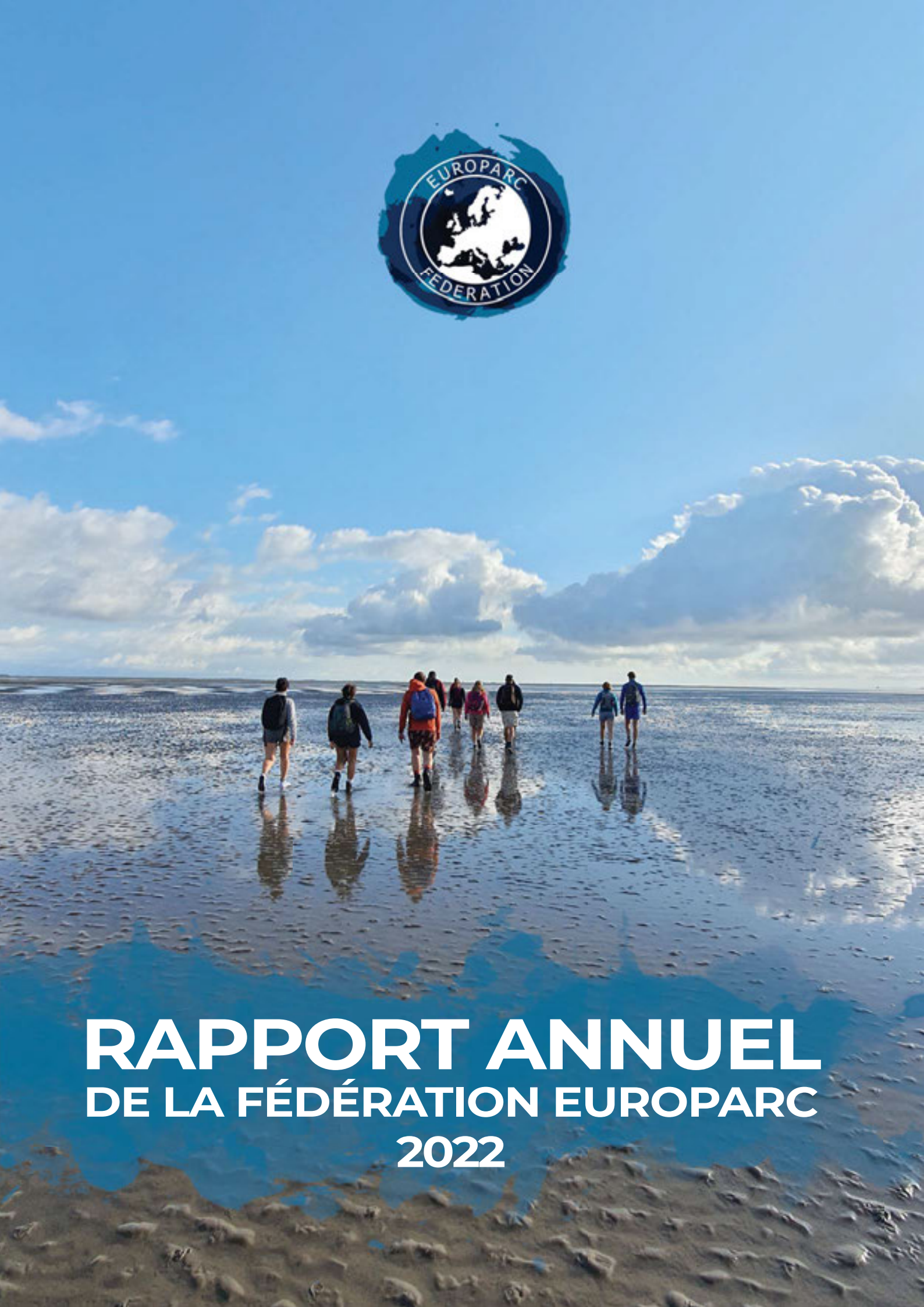

RAPPORT ANNUEL
DE LA FÉDÉRATION EUROPARC
2022

Index

Le mot du Président 1

Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité 2

- Augmentation des capacités humaines et financières du réseau 3
- Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres 5
- Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau 8

Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable 9

- Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux 10
- Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels 13

Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature 16

- Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées 17
- Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées 19
- Encourager tout le monde à s'occuper des parcs 21

Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature 22

- Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être 23
- Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable 24
- Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions 27
- SRenforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte 27

Notre réseau européen 28

- Îles Atlantiques d'EUROPARC 29
- Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC 30
- Section néerlandaise d'EUROPARC 30
- EUROPARC Francophone 31
- Section italienne d'EUROPARC/Federparchi 32
- Section Nord-Baltique d'EUROPARC 33
- Section espagnole d'EUROPARC 34
- Nationale Naturlandschaften e.V. - Section allemande d'EUROPARC 34

Nous contacter 36

www.europarc.org

Direction d'EUROPARC à la Conférence 2022 organisée en France.

Michael Hošek, Président d'EUROPARC.

Le mot du Président

L'année 2022 a été stratégique pour EUROPARC. Le Cadre mondial pour la biodiversité a été adopté avec pour objectif d'assurer une utilisation durable des ressources naturelles sur un tiers des aires terrestres et maritimes, non seulement sous la forme d'aires protégées, mais aussi par le biais d'autres mesures de conservation efficaces par zones (AMCEZ/OECM).

Si l'objectif est clair, le chemin pour y parvenir est semé d'écueils. Pour maintenir la qualité et les avantages des aires protégées, nous devons dans un premier temps travailler de pair avec les utilisateurs des espaces paysagers afin de garantir la durabilité de nos ressources naturelles. La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité et le projet de loi de l'UE sur la restauration de la nature citent tous deux les aires protégées parmi les piliers essentiels de leurs objectifs. Il s'agit là du principal défi pour EUROPARC : être constamment aux avant-postes du développement des aires protégées, mais être également à l'avant-garde du développement d'outils de soutien à destination des personnes qui travaillent pour ces aires. Bien entendu, en tenant compte du fait que cette double mission s'inscrit dans le contexte d'une inversion de la tendance négative de l'état de la biodiversité.

L'année 2022 fait en outre suite à deux ans de pandémie de COVID-19. La Fédération EUROPARC s'est rapidement adaptée à cette nécessité de se connecter et de collaborer en ligne et s'efforce désormais de trouver le parfait compromis entre communications en ligne et physiques avec et entre ses membres. Dans ce contexte, les aires protégées ne relèvent plus exclusivement de l'administration publique : il existe de plus en plus d'exemples satisfaisants d'aires protégées privées. En effet, le secteur privé est de plus en plus conscient de l'importance d'assurer la durabilité de nos ressources naturelles. La Fédération EUROPARC compte bien continuer d'étendre son réseau, d'assurer la liaison avec de nouveaux secteurs, de s'adapter et de relever les défis qui se présentent à elle dans l'intérêt de tous ses membres.

Or, la Fédération se doit d'y parvenir dans un monde incertain et qui évolue rapidement, notamment (surtout ?) dans un contexte de changement climatique. Le rôle d'EUROPARC consiste à apporter une vision claire au milieu de ce marasme, mais aussi une approche pragmatique qui peut être mise en œuvre dans la pratique. En 2022, il est devenu plus clair que jamais que notre réussite dépend avant tout de la coopération, non seulement entre nos membres, mais aussi avec d'autres partenaires extérieurs à nos réseaux. Seuls des efforts conjugués et coordonnés nous permettront de remplir notre mission. C'est la raison pour laquelle chaque membre est si important pour la Fédération EUROPARC et la raison pour laquelle il m'est d'avis que la Fédération EUROPARC est si importante pour ses membres.

Michael Hošek, Président

Renforcement et développement de notre réseau afin de faire de notre vision une réalité

La Fédération EUROPARC s'efforce de collaborer avec ses membres afin de définir une prospective commune, tant politique que pratique, pour les aires protégées. En étant ouverts à une approche de développement continu, nous encouragerons de nouvelles façons de penser et d'apprendre les uns des autres, ce qui permettra d'élargir les perspectives quant à notre avenir commun.

Augmentation des capacités humaines et financières du réseau

Mise à jour concernant les membres et la direction

En 2022, la Fédération EUROPARC a enregistré l'adhésion de 15 nouveaux membres, 4 radiations et 4 démissions. Actuellement, nous comptons 404 membres.

L'équipe d'EUROPARC s'étendant à l'ensemble de l'Europe, il est essentiel que nous prenions le temps d'examiner ensemble notre travail commun. Nous pouvons ainsi travailler à tout moment au mieux de nos capacités pour et avec nos membres.

Dans son ensemble, l'équipe de direction s'est étoffée avec les nouveaux projets. Un responsable de la jeunesse a été engagé à plein temps, un assistant de communication, à temps partiel jusqu'en août, et deux nouveaux membres du personnel ont rejoint la direction avec le lancement du projet Horizon NaturaConnect. En outre, des changements de personnel ont eu lieu au sein de notre service financier : dans le cadre du développement des prestations assurées, certaines tâches ont été réattribuées et révisées en conséquence. Une vue d'ensemble de la direction EUROPARC et les coordonnées correspondantes se trouvent en dernière page de cette publication.

Réunions et projets

L'Assemblée générale d'EUROPARC s'est tenue à Argelès-sur-Mer, avant la Conférence annuelle. Le Président, le Trésorier, le Représentant des Jeunes et l'Auditeur Interne ont présenté leurs rapports. La Directrice Exécutive a ensuite fait le point sur le travail de la Fédération en 2021 et 2022, et a invité les sections et les commissions de EUROPARC à fournir des mises à jour spécifiques. De plus, les membres ont voté en faveur d'un changement de statut qui permettra à l'avenir que l'Assemblée générale et le vote aient lieu en ligne.

Grâce au soutien généreux de la fondation Alfred Toepfer, la direction d'EUROPARC a pu se réunir à Gut Siggen en mars 2022.

Une formation à l'animation d'un World Café et aux bases de l'approche de l'enquête appréciative y a été dispensée. Les actions prévues pour l'année ont été passées en revue et un brainstorming collectif a été organisé concernant les célébrations du 50e anniversaire d'EUROPARC en 2023. Les formations sur l'enquête appréciative et le World café ont été mises à profit lors de la conférence en Autriche.

De nombreuses réunions ont été organisées et l'équipe y a participé afin de mettre au point de nouveaux projets et initiatives, tous destinés à contribuer à la mise en œuvre des priorités de notre stratégie. Ces différentes réunions ont été gérées en interne et avec nos membres, en particulier au sein des sections, des commissions et des groupes de travail.

En 2022, nous avons présenté trois demandes de projets :
1) GreenHealth : permet de piloter et de développer le programme « Europe : Santé des parcs, santé des hommes » (Healthy Parks Healthy People Europe Programme - HPHPe) ;
2) MPA4Change : dans le cadre du programme Interreg EuroMed, il met l'accent sur les Aires Protégées Marines ;
3) Subvention ONG LIFE pour 2023 : elle a également été approuvée.

En outre, à la demande de nos membres, nous avons formalisé notre soutien aux propositions de projet suivantes : « BIC - Interreg Central Europe - Promoting Biodiversity Keeper Communities » ; LIFE ResLand dans le cadre du projet LIFE Climate Action ; « SmARF » soumis dans le cadre du projet LIFE Climate Adaptation ; application du projet LIFE « FerNET » axé sur l'écosystème marin et la protection des espèces (Patella ferruginea) ; LIFE ReBOMB axé sur la protection des espèces dans les Apennins (Italie).

Vote lors de l'Assemblée Générale.

Pour en savoir plus sur nos projets en cours ici.

Financement

Le financement de la Fédération constitue un problème de tous les instants. La stratégie de collecte de fonds d'EUROPARC a été révisée en 2022 avec la participation active du Conseil. Plus précisément, un code d'éthique et une politique d'acceptation des cadeaux ont été finalisés et approuvés. Avec le soutien de la Direction, le Conseil a travaillé activement à l'élaboration de ces documents qui guideront et aideront notre travail de collecte de fonds au cours des années à venir.

Partenariats

La diversification des revenus d'EUROPARC constitue une étape nécessaire pour assurer la stabilité financière de la Fédération. Notre partenariat avec Gymglish, une école de langues en ligne, se poursuit. En outre, en 2022, nous avons entamé un partenariat avec Senhive afin de promouvoir leur technologie de détection des incendies de forêt, appelé « SEN-EYE ». Alors que nous étions convaincus du potentiel de cette nouvelle technologie, Senhive a changé son fusil d'épaule et cessé de travailler sur ce produit.

Pour en savoir plus sur le partenariat avec Gymglish ici.

Résumé du Bilan de la Fèdération EUROPARC

ACTIFS		2022	2021
Crédits	Total crédits fixe	8 333,68	6 723,03
	Total des actifs	758 723,04	459 985,35
Total des actifs		**767 056,72**	**466 708,38**
PASSIFS			
Profit Reserve		218 611,51	201 672,81
Débits	Provisions	30 875,42	27 861,40
	Dettes à court terme	517 569,79	237 174,17
Total des ressources et des débits		**767 056,72**	**466 708,38**
Revenus et Dépenses			
Revenus			
Cotisations des membres		355 277,27	346 506,32
Financements	Financements de la CE	323 699,70	164 309,39
	Financements pour projects	336 773,30	237 993,40
Autres revenus		250 886,65	123 949,10
Total des revenus		**1 266 636,92**	**872 758,21**
Dépenses Simplifiée			
Total des couts du personnel		**715 948,21**	**595 094,43**
Total des couts de bureau		**28 360,92**	**27 946,76**
Total déplacements et subsistance		**159 537,19**	**14 621,04**
Total autres couts		**183 383,61**	**93 936,40**
Total dépenses générales		**88 689,89**	**56 805,32**
Total Assistance exterieure et rétributions professionnelles		**73 778,40**	**78 571,69**
Couts total		**1 249 698,22**	**866 975,64**
Résultat		**16 938,70**	**5 782,57**

Conférence EUROPARC en France © Lee Kershaw.

Renforcement des capacités de notre organisation et de ses membres

LIFE ENABLE : soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et l'évolution professionnelle

Dans le cadre du projet LIFE ENABLE, les partenaires s'engagent activement dans le développement d'opportunités de renforcement des capacités. En 2022, le projet a été présenté et promu lors de plusieurs événements importants, notamment la conférence ESPARC en Espagne et les conférences EUROPARC en Autriche et en France. La conférence française a marqué le début du processus de candidature pour l'Académie européenne de la nature, nouveau centre de connaissances majeur proposant des cours d'apprentissage mixte gratuits reposant sur les compétences aux responsables de la nature en Europe.

Le projet a également poursuivi la mise au point de l'outil d'analyse des besoins en formation et s'est attelé à procéder à une analyse des lacunes concernant l'offre de formation actuelle afin d'identifier les besoins de renforcement des capacités des responsables de la nature.

En juin 2022, à Schneverdingen, en Allemagne, le projet LIFE ENABLE a rassemblé 17 experts marins et forestiers, ainsi que des représentants des partenaires pour débuter le processus de développement de cours d'apprentissage mixtes reposant sur les compétences marines et forestières. En août, l'équipe de LIFE ENABLE a filmé plusieurs vidéos pédagogiques pour l'Académie européenne de la nature sur deux sites en Écosse : le Scottish Seabird Centre à North Berwick et le Centre de conférence Battleby de NatureScot.

Pour en savoir plus sur le projet ici.

The project and all actions are made possible with support from the LIFE financial instrument of the European Community

Conférences

Après deux années d'événements en ligne, en 2022, les rencontres EUROPARC en présentiel sont de retour ! L'année a été marquée par l'organisation de deux conférences EUROPARC :

Conférence EUROPARC en Autriche

Du 2 au 6 mai, 182 personnes appartenant au réseau EUROPARC se sont réunies au sein du parc national de Neusiedler See-Seewinkel en Autriche autour du thème « Communication au 21e siècle : Remettez en question votre façon de penser ! (Communicating in the 21st Century - Question your Mindset!) ».

La communication est omniprésente, des rapports techniques aux posts sur les médias sociaux, en passant par les opérations de motivation des parties prenantes. Tous ceux qui travaillent dans les aires protégées doivent posséder d'excellentes compétences en communication s'ils veulent présenter leur travail avec succès.

Bien qu'EUROPARC ait réussi à maintenir des liens solides pendant la crise de la COVID-19, il était important d'aborder en priorité les pratiques de mise en réseau lors de la conférence. Tout au long de la conférence, les participants ont pu apprendre les uns des autres. Tout au long du programme, l'interaction et les échanges se sont mêlés, depuis le World Café qui a donné le coup d'envoi de la conférence jusqu'aux « Mind Factories » participatives au cours desquelles les participants se sont penchés activement sur les sujets de leur choix.

Pour en savoir plus sur la conférence en Autriche ici.

Le World café à la conférence EUROPARC en Autriche.

Conférence EUROPARC en France

La force d'un réseau repose sur les liens qu'il noue. C'est la raison pour laquelle la Fédération EUROPARC a eu le plaisir d'offrir à ses membres une deuxième occasion de se réunir lors de la conférence en France autour du thème « Changement climatique : des parcs résilients (Climate Change; Resilient Parks) ».

La conférence a été organisée dans le cadre du projet Natur'Adapt. Ce projet a posé les bases d'un processus d'apprentissage collectif dynamique autour de l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées. Pour en savoir plus sur le projet, cliquez ici.

La conférence a permis aux 250 participants de découvrir en exclusivité la méthodologie d'adaptation au changement climatique, de partager les expériences de terrain des responsables de la nature en matière d'adaptation au changement climatique dans le cadre des sessions « Field Station » et, au cours de sessions plénières interactives, de réfléchir à la manière dont le changement climatique les affecte, eux et leur travail.

Pour en savoir plus sur la conférence en France ici.

Une session « Field Station » lors de la conférence EUROPARC en France.

Webinaires et podcasts

Les webinaires d'EUROPARC constituent l'un de nos outils de mise en réseau et de partage d'expérience les plus populaires et les plus faciles d'accès.

En 2022, 13 webinaires ont été organisés autour d'un vaste éventail de thèmes liés à la gestion des aires protégées. Plus de 3 000 personnes se sont inscrites, env. 1 500 ont réellement participé aux webinaires, tandis que de nombreux autres ont visionné les enregistrements.

Pour en savoir plus sur les webinaires 2022 ici.

Une nouvelle méthode de communication a fait son apparition en 2021 et a été développée en 2022 : Podcasts EUROPARC « Les voix des parcs (Voices from the Parks) ». Ces podcasts permettent de communiquer à grande échelle autour de l'importance des aires protégées dans la société dans son ensemble. Au total, 6 podcasts ont été organisés autour de thèmes allant de l'implication de la jeunesse à la foresterie urbaine.

Vous pouvez écouter les podcasts ici.

Accords de partenariat avec les sections

Les sections d'EUROPARC reflètent les priorités et caractéristiques des zones qu'elles couvrent dans la poursuite d'objectifs communs, en tant que fédération européenne. Elles abattent un volume de travail considérable, et soutiennent et promeuvent le travail de la Fédération dans son ensemble.

Pour améliorer et renforcer la coopération avec nos sections, Sonja Miller de NNL e.V. (anciennement Section allemande d'EUROPARC) a été cooptée au sein du Conseil en tant que nouvelle représentante de section. Le Conseil a analysé les partenariats actuels d'EUROPARC, en mettant l'accent sur le développement de nouveaux accords de partenariat avec les sections. Quatre réunions ont été organisées avec les sections (deux en ligne et deux en présentiel) pour préparer et finaliser les accords. Ceux-ci ont ensuite été approuvés par le Conseil et seront signés officiellement en 2023. Ils guideront la coopération mutuelle et définiront les responsabilités pour la mise en œuvre de la stratégie EUROPARC jusqu'en 2030. Des accords plus spécifiques pour la mise en œuvre de tâches détaillées pourront être élaborés avec les différentes sections en 2023.

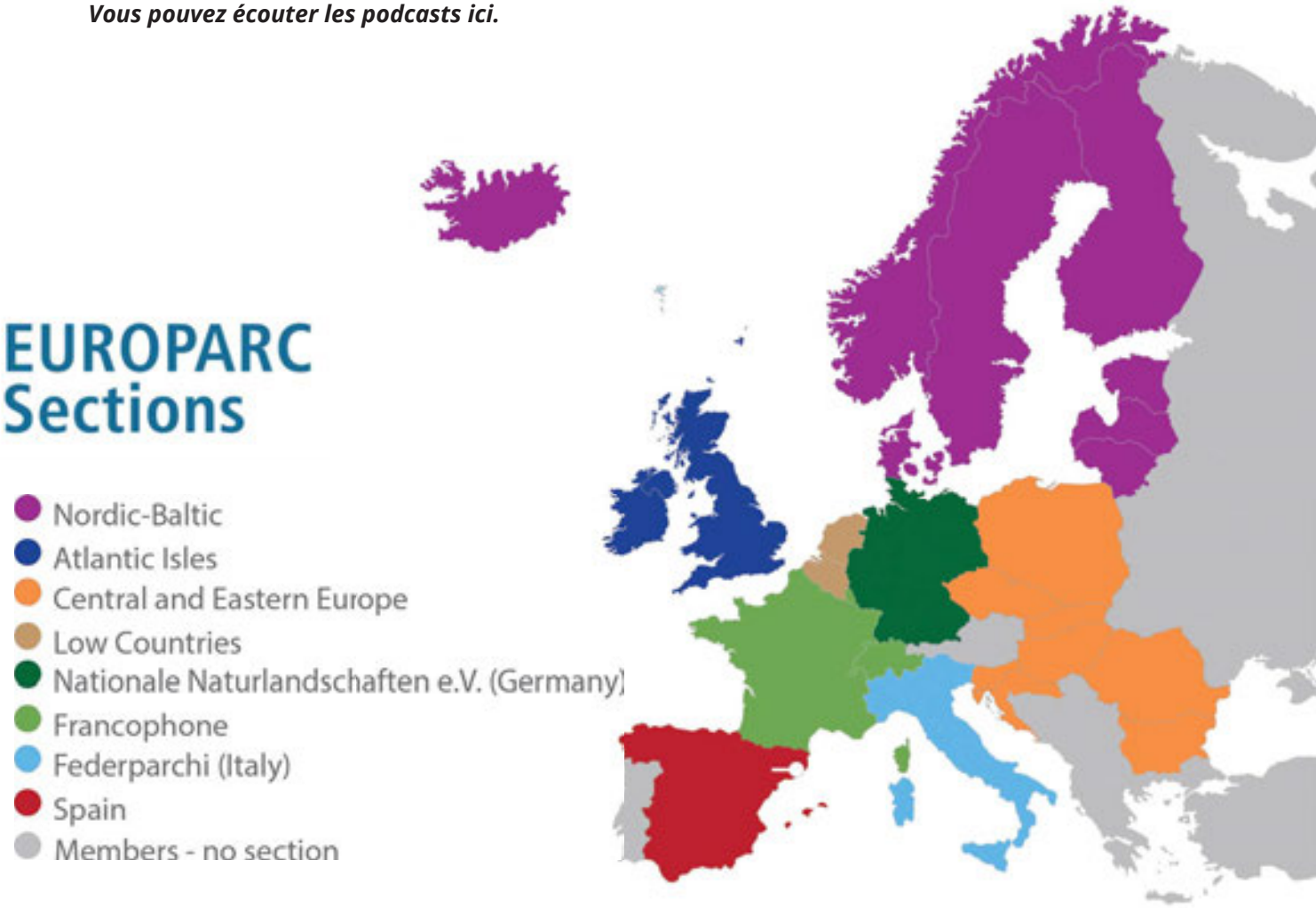

Représentants des Sections d'EUROPARC lors de la conférence en France.

Nouvelles commissions

En tant qu'association membre, il est essentiel d'offrir à nos membres des opportunités de développement et de participation au travail de la Fédération. Il est fondamental pour la philosophie d'EUROPARC de travailler sur des objectifs communs convenus en tant qu'association, qui développent et promeuvent la valeur des parcs et des aires protégées, ainsi que les avantages pour l'ensemble des membres. Tant les personnes que leur organisation récoltent les fruits du temps, de l'expertise et des idées qu'ils consacrent à des groupes spécifiques.

Au cours de l'année, le Conseil a révisé la structure, la composition et le mandat des commissions et des groupes de travail afin d'aligner les priorités et domaines de travail sur la nouvelle stratégie d'EUROPARC.

Les quatre commissions suivantes sont désormais opérationnelles : Agriculture durable, Santé des parcs, santé des hommes Europe (HPHPe), Efficacité de la gestion et Parcs périurbains. Chaque commission a mis au point une feuille de route et un plan de travail afin de faire avancer les travaux dans son domaine. La plupart du temps, ces travaux aboutiront à un projet géré par les membres dans le but de développer et de faire avancer la gestion des aires protégées.

Nouvelle stratégie politique

L'une des priorités pour 2022 était de réformer la stratégie de politique et de défense de la Fédération, en l'alignant sur les récents changements politiques internationaux et européens et, surtout, sur les objectifs de la stratégie d'EUROPARC pour 2030. Grâce au soutien d'un groupe consultatif composé de membres et de sections, un nouveau plan de politique et des priorités ont été convenus et la stratégie de politique et de défense a été adoptée. Cette stratégie guidera notre travail politique commun au cours des prochaines années.

En savoir plus sur la composition et les objectifs des commissions ici.

Promouvoir une plus grande inclusion et équité au sein et sous l'impulsion de notre réseau

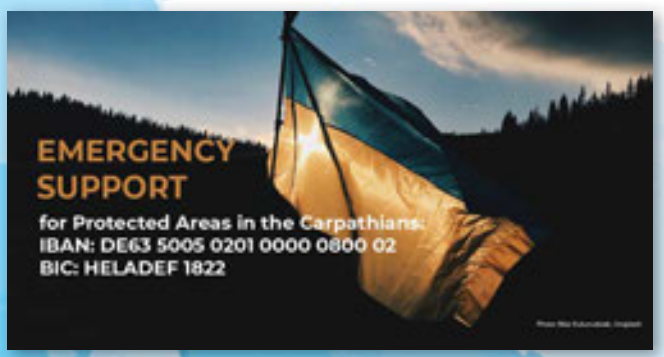

En savoir plus sur le soutien à l'Ukraine ici.

Soutien à l'Ukraine

En ces temps difficiles pour l'Ukraine et pour l'humanité tout entière, il était urgent de collaborer ensemble en tant qu'aires protégées en Europe et de défendre les populations et leurs moyens de subsistance en Ukraine. Pour être la plus efficace possible, la Fédération EUROPARC s'est jointe à l'appel de la Société zoologique de Francfort (FZS) afin de venir en aide aux aires protégées ukrainiennes. La FZS est active en Ukraine depuis de nombreuses années et, pendant la guerre, elle a été en mesure d'aider les aires protégées en Ukraine en hébergeant les personnes déplacées et en fournissant des ressources. Les membres d'EUROPARC ont apporté un vrai soutien à nos collègues ukrainiens.

Renforcement du statut des aires protégées pour une nature plus forte et plus durable

Pour relever les défis environnementaux et sociétaux, notamment le changement climatique, la santé et le bien-être et le redressement vert, le rôle des aires protégées doit être pleinement reconnu et récompensé par des investissements plus importants.

Michael Hošek, président d'EUROPARC, s'exprime lors du séminaire Dialogue 2022.

Promotion de la valeur et des avantages des aires protégées en réponse aux défis environnementaux et sociétaux

Séminaire Dialogue

Depuis 2017, EUROPARC et la DG ENV de la CE ont réuni des représentants de la Commission européenne et des aires protégées afin de souligner la contribution et les défis des aires protégées en matière de réalisation des objectifs politiques européens.

En 2022, 13 membres d'EUROPARC et 12 responsables de différentes DG de la Commission européenne ont participé au séminaire Dialogue. Le séminaire a abordé notamment les thèmes suivants : « La nouvelle loi sur la restauration : rôle et impact sur les aires protégées (The new Restoration law: the role of, and the impact on, Protected Areas) » et « La préservation de la nature dans le contexte du changement climatique (Nature Conservation in the Climate change context) ».

Les discussions ont été constructives et se sont conclues par les propos de Michael Hošek, président d'EUROPARC :

« Les aires protégées saluent la nouvelle loi sur la restauration de la nature. Elle doit prendre en compte les effets du changement climatique sur les habitats et les écosystèmes. Les règles de gestion de Natura 2000 doivent également devenir plus flexibles. Nous avons besoin de compétences et de réponses concrètes concernant la manière de relever ces nouveaux défis dans le cadre de la protection future de la nature. »

Pour en savoir plus sur le séminaire Dialogue ici.

Grands carnivores

La plate-forme de l'UE consacrée à la coexistence entre l'homme et les grands carnivores rassemble divers représentants intéressés par cette question. La Fédération EUROPARC a continué d'être un membre actif en participant aux réunions annuelles et en contribuant à l'élaboration de la boîte à outils pour la mise en place de plates-formes régionales. Elle a également organisé un webinaire thématique consacré à la gestion des conflits par le biais de processus participatifs, l'occasion d'explorer les outils et solutions de soutien au dialogue constructif dans les aires protégées.

En savoir plus sur le webinaire thématique ici.

En savoir plus sur la plate-forme de l'UEPour ici.

Loi européenne sur la restauration de la nature

La Fédération EUROPARC suit de près les travaux préparatoires à la publication du règlement de l'UE sur la restauration de la nature. Elle a adopté la proposition et s'efforce de soutenir son approbation en partenariat avec d'autres organisations. Des discussions thématiques et échanges entre les membres et avec la Commission européenne ont eu lieu lors du séminaire de Siggen et du séminaire Dialogue à Bruxelles. La législation proposée sera essentielle pour le rétablissement de la nature et la Fédération EUROPARC cherche à faire en sorte que les aires protégées puissent contribuer activement à sa mise en œuvre.

Convention de Berne

Les membres d'EUROPARC dépassent de loin les 27 pays de l'UE. La représentation au sein du Conseil de l'Europe permet à EUROPARC de travailler étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies pertinentes afin de refléter les perspectives des aires protégées de toute l'Europe. EUROPARC peut ainsi faciliter la diffusion des connaissances et de l'expertise, en particulier auprès des membres pour lesquels la Convention de Berne constitue le principal cadre européen en matière de nature. La Fédération EUROPARC contribue également à assurer la cohérence entre les politiques de l'UE et les initiatives du Conseil de l'Europe.

Elle a contribué activement au travail de la Convention de Berne en mettant au point sa stratégie et son plan d'action pour 2030. L'idée est de confier un rôle important aux aires protégées. La Fédération EUROPARC a assisté à la réunion du Comité permanent à Strasbourg et a contribué au travail des groupes d'experts sur les aires protégées et sur le changement climatique. Une attention particulière a été accordée au financement de la Convention, à la stratégie et au plan d'action pour 2030 concernant les grands carnivores, le réseau émeraude, le changement climatique et les aires protégées. En outre, la Fédération EUROPARC a été élue pour diriger le nouveau comité des OING sur l'environnement, le changement climatique, le patrimoine et la santé, initié en 2021.

En savoir plus sur la Convention de Berne ici.

Stefania Charisiadou de la DG Env s'exprime lors du séminaire Dialogue 2022.

Actions politiques

La Fondation EUROPARC s'est engagée à renforcer les arguments en faveur des aires protégées à un niveau politique élevé en Europe. Pour ce faire, elle a organisé des événements, partagé des informations, participé et contribué à des réunions et des initiatives à Bruxelles, et engagé son réseau dans des activités européennes importantes. Parmi ces activités en 2022, citons :

- Séminaire Dialogue avec la Commission européenne
- Participation aux événements de l'UE : Semaine verte, Semaine des régions, Prix LIFE, Prix Natura 2000
- Retour d'information sur les consultations de l'UE
- Séminaire Siggen pour les gestionnaires d'aires protégées sur la restauration de la nature.

Nous avons maintenu notre coopération avec les institutions de l'UE (Parlement européen, CE, CdR), en présentiel à Bruxelles et en ligne, en contribuant aux réunions, aux groupes d'experts, aux comités et aux organes intergroupes. La Fédération EUROPARC a continué d'orienter son travail de politique et de défense sur les aires protégées et Natura 2000 vers la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité. Elle a rejoint la nouvelle plate-forme européenne pour la biodiversité (European Biodiversity Platform - EUBP) : nous pouvons ainsi poursuivre notre engagement dans les groupes d'experts avec la Commission européenne, les États membres et d'autres ONG, ainsi que conserver notre siège au sein du groupe consultatif des parties prenantes de Biodiversa+.

En 2022, la Fédération EUROPARC a participé à deux réunions plénières de l'EUBP, à deux réunions du groupe NADEG et à deux réunions des directeurs de la nature (Strasbourg et Prague). Ces réunions ont été l'occasion de contribuer et de mieux comprendre les développements politiques actuels, en particulier concernant les objectifs liés aux aires protégées, les questions de mise en œuvre de la directive sur la nature, la législation proposée pour la restauration de la nature, ainsi que d'autres domaines ayant une incidence directe sur la biodiversité, y compris l'agriculture, le climat et l'énergie. Dans le même temps, cette participation a permis de plaider en faveur des aires protégées, de discuter des expériences pratiques et des difficultés, et d'identifier des opportunités pour l'avenir.

La Fédération EUROPARC a continué de coopérer étroitement avec d'autres organisations dans le cadre du Forum européen sur les habitats. En 2022, les échanges et discussions ont principalement été axés sur la stratégie de l'UE en matière de biodiversité. Une attention particulière a été portée aux objectifs des aires protégées et à la restauration de la nature de l'UE. La Fédération EUROPARC a participé et contribué à deux réunions plénières annuelles, à deux réunions avec la DG Env, ainsi qu'à des réunions/échanges réguliers. Elle a également contribué aux groupes de travail thématiques du Forum européen de l'habitat (EHF) (aires protégées, restauration de la nature, pollinisateurs). Globalement, ces réunions ont été l'occasion de recueillir des informations sur l'évolution des politiques et de partager les connaissances, l'expertise et les perspectives avec d'autres organisations afin d'élaborer et de coordonner des actions pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

Partenaires du projet LIFE UrbanGreeningPlans à Lisbonne.

LIFE UrbanGreeningPlans

Les zones urbaines sont durement touchées par le changement climatique. En outre, le besoin d'espaces verts n'a fait qu'augmenter au cours de la pandémie de COVID-19. Pour répondre de manière adéquate à ces défis sociétaux, nous devons faire en sorte que davantage d'espaces naturels soient disponibles et garantis.

Pour que ces changements soient efficaces tant pour les humains que pour la biodiversité, il est important de s'inspirer des parcs périurbains et de bâtir sur ces fondements. Or, c'est précisément ce que fait le projet LIFE UrbanGreeningPlans.

Dans le cadre du projet, les villes d'Athènes, de Milan, de Lisbonne, de Barcelone et de Bruxelles travaillent sur différentes actions sur le terrain. En outre, le projet donne aux différentes villes l'occasion de se rendre visite et d'apprendre les unes des autres.

En 2022, les partenaires du projet se sont réunis à Lisbonne dans le cadre d'un symposium consacré aux parcs périurbains. Au cours de ce symposium, différents projets de restauration de la nature et de connectivité à grande échelle ont été présentés. Tous s'articulent autour du même objectif : lier les zones urbaines aux paysages naturels et améliorer l'infrastructure verte.

En outre, une réunion à Milan a permis aux partenaires du projet de découvrir le travail de communication innovant entrepris par Parco Nord Milano dans le cadre du projet. Grâce à son « Autoroute des abeilles » et à ses opérations de plantation d'arbres, il implique directement les citoyens dans des mesures visant à améliorer la biodiversité.

En savoir plus sur le projet ici.

The Life UrbanGreeningPlans project has received funding from the LIFE Programme of the European Union.

Développement et enrichissement des partenariats intersectoriels

Agriculture et aires protégées

En 2022, l'engagement en faveur de l'agriculture durable dans et autour des aires protégées s'est poursuivi avec la promotion du document de positionnement d'EUROPARC intitulé : « Les aires protégées en tant que laboratoires pour l'agriculture durable (Protected Areas as Laboratories for Sustainable Agriculture) ». Ce document souligne le rôle des aires protégées dans la mise en œuvre du Pacte vert et des politiques agricoles de l'UE et recommande la prise en compte des aires protégées et des sites Natura 2000 dans les plans stratégiques nationaux de la politique agricole commune européenne. Ce document a été largement diffusé auprès des décideurs européens.

La commission Agriculture durable au sein des aires protégées d'EUROPARC a travaillé à l'élaboration de propositions de projets visant à tester la méthodologie d'une nouvelle charte de partenariat entre les aires protégées et les agriculteurs. Des financeurs et des partenaires ont été recherchés afin de développer ce travail.

Joao Melo, président de la Commission Agriculture durable, lors de l'atelier de la conférence EUROPARC en France

Conseil de l'Europe (CdE)

Depuis 2013, la Fondation EUROPARC dispose d'un statut participatif au sein de la Conférence des ONG internationales. En 2021, elle a fait pression en faveur de la création du Comité thématique : Environnement, changement climatique, patrimoine et santé (Environment, Climate Change, Heritage & Health - ECCH&H). Dirigé par EUROPARC dans le but de développer une compréhension et des actions intersectorielles à travers les conventions du Conseil de l'Europe, le Comité a travaillé en 2022 sur les sujets suivants :

- Exprimer aux États membres les préoccupations relatives au financement futur de la Convention de Berne
- Faire pression sur le gouvernement allemand afin qu'il signe la Convention du Paysage
- Envoyer des contributions au Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement (CDDH-ENV) qui prépare la recommandation « Promotion et protection des droits de l'homme en veillant à instaurer un environnement propre, sain et durable ».

INGO★OING
CONFERENCE OF INGOs OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Participants à la réunion TransParcNet 2022.

Excursion dans le cadre de la réunion TransParcNet 2022. Photo : Zdeněk Macat.

Programme transfrontalier

Le programme transfrontalier d'EUROPARC soutient un processus de compréhension mutuelle, souvent entre des pays où l'histoire peut être à l'origine d'une méfiance mutuelle ou de barrières administratives. Le programme développe des outils de gestion pour permettre une plus grande coopération dans la gestion des ressources naturelles et culturelles partagées.

En 2022, la réunion TransParcNet s'est tenue dans le parc transfrontalier de Binntal Veglia Devero (IT/CH) autour du thème « PARCS ET PATRIMOINE CULTUREL : vers une implication plus étroite et une meilleure identification des populations vis-à-vis de leurs parcs ».

Plus de 30 personnes issues de 16 organisations et de 7 pays différents y ont participé.

L'intérêt pour la nature et les espaces ouverts en tant que « lieux sûrs » s'étant généralisé depuis la pandémie de COVID-19, il était à propos pour les aires transfrontalières de discuter et de partager leurs expériences en matière de gestion pratique et d'élaboration du patrimoine culturel à travers les frontières. Quatre « piliers » des parcs et du patrimoine culturel ont ainsi été identifiés : la culture, les migrations, le commerce et les langues. Les expériences partagées ont montré que ces piliers constituaient les moteurs communs de divers processus locaux. La coopération transfrontalière doit par conséquent se concentrer sur ces aspects, ainsi que sur la protection de la nature afin de soutenir, développer et gérer ces aires transfrontalières spéciales.

Le réseau TransParcNet a continué de croître : en 2022, l'aire transfrontalière de Háldi (NO/FI) et le Parc naturel européen Scarpe-Escaut (BE/FR) ont reçu la certification. Par ailleurs, en 2022, trois aires ont renouvelé leur engagement transfrontalier : le parc naturel Maas-Schwalm-Nette (DE/NL), les parcs nationaux Neusiedler See - Seewinkel et Fertö-Hansag (AU/HU), et parc national de la Suisse saxonne/ Suisse bohémienne (DE/CZ). Actuellement, il existe 13 aires transfrontalières comprenant 29 aires protégées. Malheureusement, la guerre en Ukraine a interrompu la coopération avec la Russie dans le parc trilatéral de Pasvik-Inari et entre les parcs nationaux d'Oulanka et de Paanajärvi.

Plusieurs réunions ont été organisées afin de présenter le programme à d'autres aires transfrontalières européennes et à des associations intéressées, parmi lesquelles : le Parc pyrénéen des trois nations (SP/FR/AD), la Mer des Wadden (NL/DE/DK) et le Sanctuaire Pelagos (FR/IT/MC).

En savoir plus sur l'événement ici.

Transboundary Parks
EUROPARC

La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT). La participation aux groupes d'experts en préservation transfrontalière de la CMAP-UICN se poursuit activement.

La Fédération EUROPARC cherche à élargir le réseau en y incluant les aires marines transfrontalières et les réserves de biosphère.

Lors d'une mission spéciale à Bruxelles, Stefano Santi, membre du Conseil, a rencontré des représentants de la Commission européenne et du Conseil des régions afin d'étudier le développement de futures synergies. La DG ECHO (Opérations européennes de protection civile et d'aide humanitaire) s'est montrée très intéressée par la coopération transfrontalière en matière de lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles, en particulier après le terrible incendie de l'été 2022 qui a ravagé l'aire transfrontalière de la Suisse saxonne/bohémienne (DE/CZ).

En savoir plus sur TransParcNet ici.

Parc naturel Maas-Schwalm-Nette (DE/NL).

Le parc national de Podyjí et le parc national de Thayatal (CZ/AT) reçoivent leur prix transfrontalier.

Amélioration du statut de la nature sur terre et en mer et du lien entre les populations et la nature

En mettant à disposition des moyens qui permettent aux populations d'être plus et mieux connectées à la nature de manière durable, EUROPARC contribuera à instaurer une société dans laquelle l'égalité d'accès et de jouissance de la nature ne sera plus un vœu pieux, mais une réalité concrète.

Participants au séminaire de Siggen.

Amélioration de la gouvernance, de la planification et de l'efficacité de la gestion des aires protégées

Nouvelle commission

Un nouveau groupe participatif dédié aux aires protégées et à l'efficacité de la gestion a été constitué afin d'aborder une question prioritaire de la stratégie d'EUROPARC et de la développer en tant qu'opportunité de lier davantage la théorie à la pratique de la gestion. La première réunion de la Commission a eu lieu en présentiel lors de la conférence d'EUROPARC en France, ainsi que lors d'une réunion hybride qui s'est tenue sur deux jours à Prague en novembre. Le groupe a contribué à l'élaboration d'un concept de projet qui sera pris en considération pour une demande de financement dans le cadre du projet LIFE en 2023. Il a défini les priorités pour 2023.

Séminaire de Siggen autour de la restauration de la nature

L'un des principaux événements de renforcement des capacités d'EUROPARC est le séminaire de Siggen. Généreusement soutenu par la Fondation Alfred Toepfer, EUROPARC propose chaque année une formation sur plusieurs jours à Gut Siggen, dans le nord de l'Allemagne.

Dans le cadre de la loi sur la restauration de la nature, le séminaire de Siggen 2022 s'est intéressé au rôle des aires protégées dans la restauration de la nature.

Comme l'a clairement indiqué l'UE dans le cadre du Pacte vert et de la stratégie « Biodiversité pour 2030 », il ne suffira pas de protéger la nature existante pour inverser la tendance à l'appauvrissement de la biodiversité. Des efforts supplémentaires et ambitieux sont désormais nécessaires en matière de restauration de la nature.

11 experts venus de toute l'Europe se sont réunis pour discuter du rôle que les aires protégées doivent jouer dans ce processus. Le séminaire a suivi l'approche de la « co-pétition ». Autrement dit, en travaillant ensemble, mais au sein d'équipes séparées, les participants ont cherché à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les avantages de la restauration de la nature pour les communautés ?
- Comment mettre en œuvre la restauration de la nature (du point de vue de la gouvernance) ?
- Quels sont les rôles clés des aires protégées (gestionnaires) dans la restauration de la nature ?
- Comment mettre en place des projets de restauration ?

Une présentation, ouverte à tous les gestionnaires des aires protégées, a ainsi vu le jour, détaillant les résultats du séminaire.

En savoir plus sur l'événement ici.

Réunion de lancement du projet NaturaConnect.

Lancement du projet NaturaConnect

Constitution d'un réseau naturel résilient à travers l'Europe : lancement du projet NaturaConnect

Un réseau résilient et bien connecté d'aires préservées favorise la biodiversité et la protection des espèces.

Dans le contexte des objectifs de préservation de 30 % de l'UE, la Fédération EUROPARC a rejoint un projet d'Horizon Europe dans le cadre duquel collaborent 22 partenaires issus d'instituts de recherche et d'organisations non gouvernementales à travers toute l'Europe. Le projet NaturaConnect développe des outils et méthodes pour aider les pays de l'UE à identifier des sites potentiels pour la désignation d'aires préservées. Le projet vise à élaborer des scénarios de connectivité sur la base de différents critères et de concevoir un projet de réseau transeuropéen de la nature (RTE-N). Le projet NaturaConnect contribuera à l'Académie européenne de la nature d'EUROPARC (dans le cadre du projet LIFE ENABLE) en mettant au point des documents de renforcement des capacités en matière de développement de la connectivité et de gestion du RTE-N.

En savoir plus sur le projet ici.

Ateliers d'évaluation de l'impact social Fidelio

L'engagement des parties prenantes est une compétence essentielle pour les gestionnaires d'aires protégées. Il n'est pas rare que le travail d'un parc, tant au stade de la désignation que tout au long de sa vie, rencontre des difficultés et des résistances de la part des communautés locales ou de certains groupes de parties prenantes.

La Fédération EUROPARC a été contactée par l'Université de Warwick afin de l'aider à mettre sur pied deux ateliers sur l'évaluation de l'impact social des aires protégées dans le cadre du projet Fidelio.

Au cours des deux ateliers, les participants du réseau EUROPARC ont découvert l'outil d'évaluation de l'impact social mis au point au sein du projet Fidelio et ont pu contribuer directement à son développement.

En savoir plus sur Fidelio ici.

NaturaConnect receives funding under the European Union's Horizon Europe research and innovation programme under grant agreement number 101060429

Implication de la jeunesse dans le travail des aires protégées

Actions de la jeunesse

Les jeunes sont les décideurs de demain. Il est important qu'ils aient la possibilité de réfléchir à la manière dont la gestion actuelle de notre environnement les affectera, afin qu'ils puissent exprimer leurs pensées, leurs opinions et s'impliquer dans les questions qui les concerneront à terme. La Fédération EUROPARC s'engage à faire davantage de place aux jeunes dans son organisation et dans les parcs européens.

Pour mieux comprendre ce qui se passe sur le terrain alors que les parcs relancent leurs programmes des jeunes gardes forestiers et Youth+ après les confinements, la Fondation EUROPARC a lancé un processus d'enregistrement pour l'ensemble de ses membres. En 2022, 28 parcs dans 14 pays ont enregistré des programmes de jeunes gardes forestiers. 15 d'entre eux ont des programmes Youth+.

Le représentant de la jeunesse du Conseil, Leonardo Cerno, a entamé son mandat et, avec la nouvelle responsable de la jeunesse d'EUROPARC, Jessica Micklem-Kolenic, a organisé un atelier jeunesse réussi lors de la conférence d'EUROPARC en France. En 2022, un groupe de jeunes d'EUROPARC a commencé à élaborer la structure et le format d'un Conseil de la jeunesse d'EUROPARC qui débutera en 2023.

Le généreux soutien du conseil administratif du comté de Skane et de la réserve naturelle de Kullaberg a donné lieu à une grande première : l'expérience estivale internationale Youth+ de Kullaberg. Neuf jeunes venus de huit pays se sont réunis dans le parc suédois pour une expérience professionnelle de trois semaines. Ils ont participé à la préservation de la nature, à un camp de jeunes gardes forestiers et à un atelier de réflexion conceptuelle.

En savoir plus sur le programme Youth+ ici.

Le Manifeste de la jeunesse d'EUROPARC promeut la responsabilisation des jeunes. Au début de l'année 2022, deux jeunes ont été interrogés dans un podcast d'EUROPARC concernant leurs expériences d'implication dans les espaces décisionnels de leurs aires protégées. Actuellement, sept aires protégées intègrent des jeunes à la prise de décisions et la Fédération EUROPARC continue d'œuvrer pour encourager les parcs à faire une place aux jeunes dans leurs systèmes de gouvernance. (La ZONE DE TEXTE ci-dessous doit être liée à ce paragraphe)

La Fédération EUROPARC a rencontré la Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture afin de mettre en lumière les programmes Youth+ d'EUROPARC.

Elle a également partagé le Manifeste de la jeunesse en tant que modèle de bonne pratique lors du 4e Festival de la participation publique et de la démocratie délibérative. Celui-ci est disponible sur notre chaîne YouTube et sous forme de podcast EUROPARC.

Actuellement, les aires protégées dans lesquelles des jeunes participent activement à la prise de décision sont les suivantes :

- Parc national de Cairngorms (Écosse)
- Parc national du Loch Lomond (Écosse)
- Parc national des North York Moors (Angleterre)
- Parc naturel des Préalpes Juliennes (Italie)
- Parc national du Pembrokeshire (Pays de Galles)
- Parc national de la forêt de Bavière (Allemagne)
- Mer des Wadden(Allemagne)

Pour lire le Manifeste de la jeunesse ici.

Rejoignez les programmes des jeunes gardes forestiers et Youth+ ici.

Expérience estivale internationale Youth+ de Kullaberg.

Les lauréats de la bourse Alfred Toepfer 2022 à la conférence EUROPARC en France, en compagnie du président Michael Hošek (tout à gauche) et d'Andreas Holz, membre du Conseil de la Fondation Alfred Toepfer (tout à droite).

Bourse Alfred Toepfer

Si nous voulons que la prochaine génération de gestionnaires de la nature soit compétente, il est essentiel de donner aux jeunes professionnels les moyens et l'opportunité de former un réseau. Après une pause induite par le COVID-19, nous avons de nouveau été en mesure d'accorder la bourse Alfred Toepfer en 2022.

Les lauréats sont :

Espen Quinto-Ashman

Espen travaille en tant que responsable du baguage des oiseaux à l'Observatoire des oiseaux d'Ottenby. Il dirige une équipe d'une vingtaine de bénévoles en ce qui concerne les activités quotidiennes de baguage standardisé et d'autres inventaires biologiques dans la réserve. Au cours de ses visites d'étude en Pologne et en Roumanie, il étudiera l'adéquation des pratiques de gestion des différents parcs aux différents écosystèmes et dans quelle mesure elles remplissent leur mission de protection de la biodiversité. Il s'intéresse en particulier à l'incidence de la présence de différentes espèces de grands herbivores et carnivores, ainsi que de l'hydrologie locale, sur la santé des habitats.

Caitlin Cunningham

Caitlin travaille en tant que conseillère en durabilité marine pour NatureScot. Dans le cadre de ses attributions, elle participe directement à la lutte contre l'urgence climatique par le développement des énergies renouvelables, tout en veillant à la préservation de la biodiversité par la minimisation des impacts environnementaux. Au cours de sa visite d'étude aux Pays-Bas, Caitlin étudiera les avancées des énergies renouvelables marines et côtières qui ont une incidence sur les sites protégés, ainsi que les mesures d'atténuation mises en place pour protéger la biodiversité.

Margaux Pierrel

Margaux travaille en tant que garde forestière pour le National Parks and Wildlife Service en Irlande. Elle s'intéresse de près au concept du « syndrome de la ligne de base changeante » (SBS), également appelé « amnésie générationnelle environnementale ». Le SBS désigne une situation dans laquelle, avec le temps, les connaissances ou les souvenirs se perdent concernant l'état du monde naturel par manque de perception des changements qui se produisent. Son projet de bourse consiste à étudier les effets de l'amnésie générationnelle concernant les mesures de préservation dans les aires protégées, en particulier en ce qui concerne la disparition d'espèces, les changements d'exploitation des terres et le ré-ensauvagement.

Encourager tout le monde à s'occuper des parcs

Journée européenne des parcs

La sensibilisation au rôle des aires protégées constitue un élément essentiel du travail de la Fédération et la Journée européenne des parcs en est le principal catalyseur.

Après deux ans où la Journée européenne des parcs s'est déroulée en ligne, il était grand temps de repenser, restaurer et se reconnecter !

- Repenser notre lien à la nature
- Restaurer la nature proprement dite
- Renouer avec la nature

Tels ont été les principaux thèmes de la célébration de 2022.

Une fois de plus, de nombreux parcs et aires protégées à travers toute l'Europe ont organisé des événements hors ligne, dont une centaine ont été enregistrés sur le site Web d'EUROPARC !

En outre, l'événement a fait le « buzz ». Des centaines de posts sur les médias sociaux concernant cette journée spéciale ont permis d'atteindre des milliers de personnes.

La Journée européenne des parcs reste l'un des événements les plus importants d'EUROPARC pour donner un coup de projecteur au travail et aux services des aires protégées.

En savoir plus sur la Journée européenne des parcs 2022 ici.

Nouvelle stratégie de communication

Une communication efficace est essentielle au fonctionnement de la Fédération EUROPARC. La nouvelle stratégie de communication a été élaborée afin de définir les priorités et les actions de la stratégie d'EUROPARC. La nouvelle stratégie, ainsi que la reconception de l'identité visuelle d'EUROPARC, ont été approuvées lors de la réunion du Conseil d'EUROPARC en France.

Alfred Toepfer Medal

La médaille Alfred Toepfer est une récompense décernée lors de notre conférence à ceux qui ont apporté une contribution significative à la conservation de la nature en Europe. En 2022, le prix a été attribué à l'espagnole Purificació Canals i Ventín.

Puri Canals représente l'engagement en faveur de la conservation de la nature alliant activisme et competence scientifique. Elle a été impliquée à l'échelle locale, nationale et internationale. Son engagement en faveur de la conservation marine, en particulier en Méditerranée, est remarquable. Actuellement, elle est la Présidente de MedPAN, le réseau méditerranéen des aires marines protégées.

En savoir plus sur Puri ici.

Puri Canals, Présidente de MedPAN.

Promotion des outils et des approches de développement durable pour les populations et la nature

EUROPARC veut assurer l'avenir de notre climat, de notre biodiversité et de notre santé, en faisant des parcs et les aires protégées d'Europe les acteurs du changement de demain. Cela nous permettra de réaliser notre vision : une nature durable, valorisée par les gens et défendue par les membres d'EUROPARC.

Renforcement du rôle des aires protégées en matière de santé et de bien-être

Commission Europe : Santé des parcs, santé des hommes

En 2022, la Commission Europe : Santé des parcs, santé des hommes (Healthy Parks Healthy People Europe - HPHPe) a poursuivi ses travaux visant à aider les aires protégées à obtenir de meilleurs résultats en matière de santé pour la société.

Cette Commission a apporté des contributions au groupe d'experts sur la santé et le bien-être de la CMAP-UICN, ainsi que des conseils sur le programme HPHPe au parc national de Prespa en Albanie.

La Fédération EUROPARC a collaboré au développement d'une proposition de projet par le biais d'une « Chirurgie HPHPe en ligne - Mise au point de projets pour mettre en pratique le programme Europe : Santé des parcs, santé des hommes ». La proposition de projet GREEN HEALTH, axée autour de la promotion de la boîte à outils HPHPe, a ensuite été soumise.

La boîte à outils HPHPe a également été promue dans le webinaire « Ways to Wellbeing in Nature, Activating Parks and Protected Areas as Natural Health Centres » (Les voies du bien-être dans la nature, activation des parcs et des aires protégées en tant que centres de santé naturels), auquel 114 personnes ont participé et qui a suscité des réactions très favorables. Un groupe LinkedIn HPHPe a également été lancé en décembre et promu lors de l'atelier.

En savoir plus sur la chirurgie HPHPe en ligne ici.

En savoir plus sur le webinaire Ways to Wellbeing in Nature ici.

Boîte à outils HPHPe.

Nouveaux parcs en Wallonie

La Fédération EUROPARC a été invitée par la Région wallonne (BE) à faire partie du jury qui a sélectionné deux nouveaux projets de parcs nationaux en Belgique. Elle a été ravie de l'opportunité qui lui a été donnée de contribuer à ce processus et remercie la région wallonne de cette initiative, d'autant plus qu'elle peut servir de source d'inspiration pour d'autres pays et régions à travers l'Europe. Nous félicitons également les deux parcs qui rejoindront bientôt les rangs des aires protégées européennes : Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois.

En savoir plus sur les parcs ici.

Amélioration de la gestion des visiteurs et du tourisme durable

Charte européenne du tourisme durable

La Fédération EUROPARC estime que le tourisme durable dans les aires protégées européennes offre une expérience de qualité significative, protège les ressources naturelles et culturelles précieuses, soutient les moyens de subsistance locaux et la qualité de vie, et est économiquement viable.

Pour atteindre cet objectif, la Fédération EUROPARC a créé un groupe de travail consacré au tourisme durable. Celui-ci se compose de 5 membres représentant des destinations durables en Espagne, en Italie, dans les îles atlantiques, dans la région nordique-balte et au Portugal.

En 2022, 6 nouveaux parcs ont rejoint le réseau des destinations durables et 9 ont renouvelé leur engagement. 11 entreprises touristiques des parcs nationaux de Matsalu, Soomaa et Lahema en Estonie, et 15 de Montanhas Magicas au Portugal ont été récompensées en tant que partenaires durables.

En outre, en reconnaissance de leur contribution au tourisme durable dans leurs aires protégées, 6 partenaires durables ont reçu des prix dans les catégories Star Awards suivantes :

En savoir plus sur les prix ici.

Les lauréats des Star Awards lors de la cérémonie à Bruxelles.

Prix CETD 2022.

- Hotel Ristorante La Pieja (IT) - Approche globale de la durabilité (grand gagnant)
- Trescàlia (ES) - Contribution à la préservation
- Hotel Gran Rey (ES) - Réduction de l'impact sur l'environnement
- Explore Iberia (PT) - Bâtir ma communauté
- Pensión Candelaria (ES) - Communiquer autour des valeurs de mon parc et de l'innovation de mon entreprise
- Projecte Sèpia (ES) – Innovation (prix spécial)

Après deux ans, la cérémonie de remise des prix CETD a pu se tenir de nouveau au Parlement européen. Elle a permis de donner un nouvel élan à la collaboration avec la DG CROIO, DG pour le marché intérieur, l'industrie, l'entreprenariat et les PME, qui montre un nouvel intérêt pour le tourisme durable dans le cadre du Pacte vert de l'UE.

En outre, la Fédération EUROPARC a organisé un ensemble d'événements CETD en 2022 :

1. **Webinaire : Tourisme durable dans les aires protégées :** Webinaire, organisé en exclusivité pour le réseau CETD, « Charting the way forward » (Planification de la marche à suivre), avec Xavier Font et Gloria Crabolu de l'Université de Surrey. Ils ont présenté le rôle caché des indicateurs et de la certification du tourisme durable dans la création d'un changement positif. Leurs propos ont été traduits en espagnol, en italien et en français.

2. **Webinaire dans le cadre de la Semaine verte de l'UE : Tourisme vert : concrétisez-le ! (Green Tourism: Make it real !)**
Rôle clé de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées pour relever les nouveaux défis qui se profilent. Lors du webinaire, Klemen Langus, directeur de Tourism Bohinj, a présenté la nouvelle stratégie mise au point par la réserve de biosphère des Alpes Juliennes en Slovénie pour devenir une destination durable d'ici à 2025.

En savoir plus ici.

3. **Webinaire : Réduire la saisonnalité du tourisme par le biais d'expériences durables** (Reducing tourism seasonality through sustainable experiences) avec Xavier Font, Université de Surrey. Ce webinaire a permis de découvrir comment les destinations peuvent réduire la saisonnalité du tourisme et instaurer une forme de tourisme plus durable.

En savoir plus ici.

4. **Atelier lors de la conférence EUROPARC à Argelès-sur-Mer, France,** sur les destinations durables neutres en carbone. En outre, les vérificateurs CETD se sont également réunis en France afin de discuter des nouvelles candidatures du réseau.

En savoir plus ici.

Vérificateurs CETD en France.

EUROPARC
Tourisme Durable dans les Espaces Protégés

Sports de plein air

Notre coopération avec ENOS, le réseau européen des sports de plein air, se poursuit.

La réunion annuelle de collaboration entre les deux organisations s'est tenue à Vallon-Pont-d'Arc. Elle s'est accompagnée d'un autre atelier commun intitulé « Outdoors Sports and Protected Areas. Best friends forever? » (Sports de plein air et aires protégées. Meilleurs amis pour la vie ?) présenté aux Outdoor Sports Euro'Meet 2022, la conférence biennale d'ENOS. ENOS a co-organisé un atelier intitulé « What happens to ice, happens to us » (L'avenir des glaciers est aussi le nôtre) lors de la conférence EUROPARC en France. Les 10 bons principes des sports de plein air dans les aires protégées ont été diffusés sur les médias sociaux. Avec l'IMBA, dans le cadre de la Journée européenne des parcs, la Fédération EUROPARC a organisé le webinaire Outdoor Sports/Take Care of Your Trails.

En savoir plus sur l'événement ici.

Teresa Pastor präsentiert bei der Euro Meet'22 die Ergebnisse des SEE-Projektes.

Projet SEE

Le projet SEE vise à mettre en place des concepts de durabilité et d'environnement dans les programmes de formation sportive afin de minimiser les effets et de renforcer la coopération entre les sports de plein air et les aires protégées. En 2022, trois réunions d'échange ont eu lieu (en France, en Irlande et en Suède) et ont permis d'aller de l'avant dans la collecte de bonnes pratiques et l'élaboration d'une boîte à outils.

Les résultats de l'enquête que la Fédération EUROPARC a menée auprès de ses membres concernant leur perception des effets des sports de plein air dans les aires protégées ont été présentés à plusieurs reprises.

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

Les partenaires du projet SEE se réunissent en France.

Rôle des aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions

Projet Natur'Adapt

En 2022, la Fédération EUROPARC a fait des progrès significatifs dans le domaine de l'adaptation au changement climatique.

Le projet Natur'Adapt vise à soutenir l'adaptation des aires protégées européennes au changement climatique par la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion concrètes.

L'une des initiatives clés en 2022 a été de partager les résultats du projet LIFE Natur'Adapt par le biais d'un ensemble de 6 articles consacrés à la phase d'expérimentation. 5 études de cas ont été filmées et seront publiées en 2023. En outre, le groupe de travail d'EUROPARC consacré au changement climatique a peaufiné un document politique et ébauché le programme de la conférence d'EUROPARC prévue en France en octobre 2022.

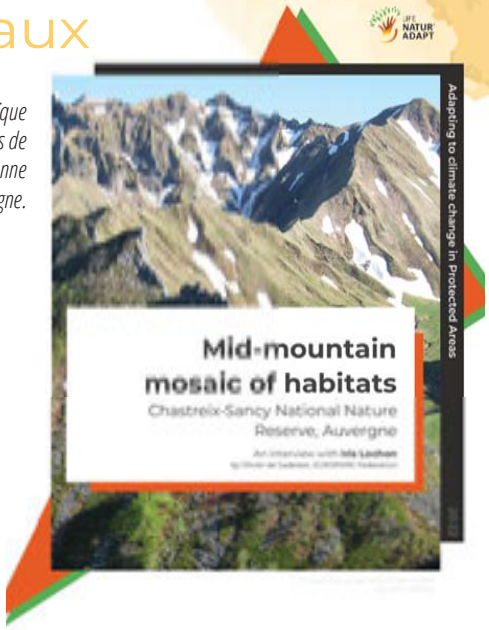

Mosaïque d'habitats de moyenne montagne.

La conférence annuelle 2022 d'EUROPARC a été organisée autour du thème « Changement climatique : des parcs résilients ». Cette conférence a rassemblé à Argelès-sur-Mer, en France, 250 professionnels travaillant dans des aires protégées dans le cadre du projet LIFE Natur'Adapt. Lors de ce programme très participatif, les participants ont eu l'occasion de traiter des effets du changement climatique sur les aires protégées, de la manière de s'adapter et du type de gestion nécessaire à l'avenir.

Découvrez les articles ici.

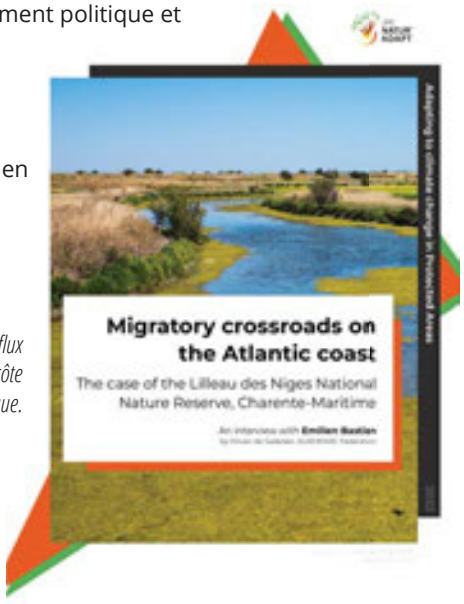

Carrefour de flux migratoires sur la côte atlantique.

Renforcement du rôle des aires protégées dans la transition vers une économie verte

Financement innovant

Tout au long de l'année 2022, la Fédération EUROPARC a collaboré avec Palladium, une grande société d'investissement, pour attirer les investissements du secteur privé qui financeront les projets de restauration et traiteront les effets du changement climatique. Pour y parvenir, les aires protégées, leurs agences et les ministères doivent intensifier leurs approches. La Fédération EUROPARC continue de collaborer avec Palladium afin d'aider ses membres à comprendre ce qui est nécessaire pour attirer le financement disponible.

Palladium a collaboré avec des parcs du Royaume-Uni dans le but de tester un modèle et l'a partagé lors d'un webinaire, le séminaire de Siggen, et des ateliers des Conférences en Autriche et en France. Nous souhaitons développer et tester ce modèle avec d'autres aires protégées afin d'explorer la manière de pérenniser les investissements à consentir dans la nature.

Notre réseau européen

Au fil des années, la Fédération a soutenu la création de les sections régionales et nationales. Les sections d'EUROPARC remplissent nombreux objectifs de la Fédération, travaillant à la mise en oeuvre de la stratégie, tout en reflétant les priorités et les caractéristiques des régions qu'elles couvrent.

EUROPARC Section representatives at the 2022 Conference in France.

europarc.org/sections

Îles Atlantiques d'EUROPARC
Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC
Section néerlandaise d'EUROPARC
EUROPARC Francophone
Section italienne d'EUROPARC/Federparchi
Section Nord-Baltique d'EUROPARC
Section espagnole d'EUROPARC
Nationale Naturlandschaften e.V. - Section allemande d'EUROPARC

Îles Atlantiques d'EUROPARC

En 2022, nous avons enfin pu nous réunir et revoir avec plaisir amis et collègues, et partager conversations, nourriture et boissons. Une année très intéressante pour nous tous qui gérons en présentiel, tout en continuant de profiter des avantages du travail en ligne dans de nombreux sites différents.

Activités

Nous avons poursuivi notre programme de webinaires au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi qu'en partenariat avec la section Nord-Baltique,

abordant ainsi les thèmes suivants :

- Moyens créatifs de nouer le dialogue avec les visiteurs dans les paysages protégés
- Faibles émissions de carbone à Lake District : méthodologie et application pratique du bilan carbone et de la comptabilité.
- Utilisation du LiDAR aéroporté pour la restauration des tourbières
- Communications innovantes – Pour l'amour de la tourbe : inciter les populations à prendre soin des tourbières de couverture.
- Partenariats avec les entreprises
- Étude de la nécessité de diversifier la main-d'œuvre et la gouvernance des paysages protégés.

En partenariat avec la section Nord-Baltique :

- Bénévolat
- Impact social
- Partenariats avec les entreprises

Nous avons également organisé un autre événement en ligne pour les membres autour des thèmes suivants :

- Restaurer la nature
- Reconnecter les personnes
- Repenser l'économie

Les intervenants appartenaient à différents secteurs et venaient de différents pays. Ils ont apporté toutes leurs perspectives, leurs expériences et leurs idées. Parallèlement aux thèmes abordés, nous avons également organisé des visites de sites qui ont été plébiscitées par l'ensemble des participants.

Tout au long de l'année, nous avons dialogué avec plus de 700 personnes en ligne.

Cette année a marqué la dernière année de notre financement Erasmus+ qui nous a permis d'aider un groupe à assister à la conférence de la Fédération EUROPARC en Autriche. Il s'agissait d'un groupe constitué d'âges différents qui n'aurait normalement jamais eu l'occasion d'assister à une conférence d'EUROPARC. Cette participation leur a permis de mieux comprendre le travail d'EUROPARC, d'élargir leurs réseaux et de prendre part aux discussions.

Visite du site du parc national des North York Moors afin d'étudier les projets de restauration.

Par la suite, un groupe de 8 personnes venant de 7 parcs nationaux différents a visité la péninsule de Stockholm afin d'étudier l'accès aux paysages protégés. Non seulement ils ont découvert différentes approches et divers modes de vie, mais ils ont également noué de nouveaux contacts : à leur retour, ils étaient motivés et redynamisés dans leur mission de défense d'EUROPARC.

Ces visites de sites ont notamment permis d'étudier la restauration sur la côte du nord du Cumbria et un projet de restauration de la nature sur le bassin versant de l'Esk dans le parc national des North York Moors. Tous les participants se sont accordés à dire que l'apprentissage et l'interaction ont été beaucoup plus bénéfiques du fait que les événements se déroulaient en présentiel.

Nous avons élaboré une nouvelle stratégie sur trois ans pour la section Îles atlantiques d'EUROPARC, axée sur l'apprentissage et le développement.

L'avenir

La section Îles atlantiques d'EUROPARC prévoit de poursuivre les webinaires en ligne, mais de varier les formats : présentations, discussions de groupe et ateliers en ligne, sans oublier de nouveaux événements communs avec la section Nord-Baltique. Nous allons en priorité rétablir les visites régulières de sites en tant qu'outil d'apprentissage pour nos membres.

La section Îles atlantiques d'EUROPARC met l'accent sur la diversification de la main-d'œuvre et des structures de gouvernance dans le domaine des paysages protégés, et espère s'imposer en tant que chef de fil dans ce domaine avec la Fédération EUROPARC.

EUROPARC Atlantic Isles

En savoir plus sur la section ici.

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC

Après les confinements imposés lors de la pandémie, notre longue attente a pris fin en 2022 et nous avons pu reprendre nos interactions en présentiel.

La Section a participé activement à la conférence EUROPARC en Autriche et à la conférence annuelle et à l'assemblée générale en France. Après plusieurs réunions organisées à distance pendant la pandémie, les retrouvailles et échanges d'idées dans une atmosphère personnelle ont été une véritable source d'inspiration et de motivation. Ces deux événements ont été l'occasion de très belles retrouvailles entre vieux amis et collègues : tous ont fait montre d'une énergie renouvelée pour discuter des nouveaux défis de la section et des questions liées à la passation de la présidence de la Section.

La Section a été représentée dans divers ateliers et réunions, tant en ligne qu'en présentiel.

Cette année, la Journée européenne des parcs a été placée sur le thème « Building on our Roots » (Bâtir en s'appuyant sur nos racines). De nombreuses idées d'événements enthousiasmants ont ainsi émergé, visant à souligner l'importance de notre patrimoine naturel et de l'héritage de toutes ces organisations à travers toute l'Europe. La Section a contribué à l'édition de cette année par des promenades interactives, des excursions guidées, des visites photographiques, des programmes d'observation des oiseaux et un vaste éventail d'activités éducatives de plein air.

La Section a participé activement aux travaux préparatoires d'élaboration d'un nouvel accord de partenariat entre la Fédération EUROPARC et la Section. Nous sommes convaincus que ce nouvel accord ouvrira de nouvelles perspectives de renforcement de notre coopération et d'amélioration des relations entre la Section et la Fédération. Il devrait également encourager le travail et la coopération interne des membres de la Section.

Excursion lors de la conférence d'EUROPARC 2022 en Autriche. Photo : Marianna Kiss.

EUROPARC Central and Eastern Europe

En savoir plus sur la section ici.

Section néerlandaise d'EUROPARC

Pour la Section Bénélux, 2022 a été une année de transition. Aux Pays-Bas et en Flandre, l'année a été mouvementée au niveau de la politique nationale avec un nouveau cadre politique pour les parcs nationaux et les parcs paysagers. Ce processus a pris énormément de temps et ne nous a pas permis de poursuivre nos activités régulières. Dans le même temps, Michiel Rijsberman a démissionné de son poste de président de la Section Bénélux. Erwin van den Berg sera le président par intérim jusqu'à ce que nous ayons officiellement choisi un nouveau Président/coordinateur.

En savoir plus sur la section ici.

En tant que Section Bénélux, nous n'avons donc pas beaucoup d'activités à présenter si ce n'est nos préparatifs grâce auxquels notre section s'apprête à prendre un nouveau départ et la sélection d'un nouveau coordinateur et d'un nouveau secrétariat. Nous avons organisé des réunions en ligne le 4 mai 2023 et le 20 juin 2023 pour préparer ce processus. Nous serons présents avec une délégation nombreuse à la conférence d'Europarc à Leeuwarden !

EUROPARC Low Countries

EUROPARC Francophone

Activités clés en 2022 :

Nouvelle stratégie et fonctionnement

En 2022, le groupe a été largement réactivé pour définir une nouvelle stratégie et un nouveau mode de fonctionnement.

En tout, 4 réunions de section francophone ont eu lieu en 2022 : en avril, juin, octobre et décembre 2022.

4 objectifs clairs sont ressortis :

- N°1 : Remontée et descente d'informations avec le Réseau d'EUROPARC.
- N°2 : Création d'un „Programme annuel de wébinaires de la section francophone" (après avoir recensé les différentes propositions de chaque Fédération) thématique par thématique
- N°3 : Échanges autour de thématiques communes : CETD, Marque Territoriale, Tourisme et fréquentation.
- N°4 : Objectif à plus long terme : après identification de sujets commun, montage de projets communs : un LIFE ou un INTERREG grâce à notre langue commune (plus lourd à monter mais perspective intéressante).

Une organisation :

- La Fédération des Parcs naturels régionaux français conserve la présidence et l'animation de la section
- Chaque réunion démarre sur la présentation d'un modèle de protection dans un des pays membres (groupe hétérogène composé de parcs périurbains, nationaux et naturels)
- Un thème sera choisi pour chaque rencontre afin d'approfondir des possibles connexions entre les membres
- Un temps est dédié aux actualités de chacun et aux remontées d'actualités d'EUROPARC

EUROPARC FRANCOPHONE SECTION

Participation aux deux conférences EUROPARC, et organisation d'une réunion en présentielle en octobre

La Conférence annuelle organisée à Argelès-sur-Mer a permis à une vingtaine de membre d'être présents en présentiel et pour la plupart de se rencontrer pour la première fois. Sans aucun doute l'un des moments phare de cette année pour la section francophone qui a permis de créer du lien et d'enrichir les réunions suivantes.

Seminar Dialogue

La Fédération des Parcs naturels régionaux a représenté la section francophone et le réseau des PNR au Seminar Dialogue du 16 novembre (Eric Brua, Clara Fontana et Aurélie Philippeau). Elle a pu rencontrer la DG Env de la Commission Européenne et faire un plaidoyer pour une prise en compte du changement climatique dans les plans de gestion N2000.

Organisation d'une réunion thématique autour de la pression touristique

Comment faire face à la sur-fréquentation des sites ? Comment calculer son impact sur la biodiversité ? Quels sont les outils disponibles ? Autant de sujets qui touchent l'intégralité des membres de la section francophone.

Cette réunion s'est donc déroulée dans un cadre différent, en présence d'enseignants-chercheurs de la Haute Ecole Robert Schuman (Belgique) notamment, et a permis d'aller plus loin sur cette thématique d'intérêt majeur, avec en illustration les mesures mises en place dans le réseau des Parcs naturels régionaux français, le Parc National des Calanques et le Parc naturel de l'Alt Pireneu en Espagne.

Ce choix de thématiser les réunions du groupe pour pouvoir approfondir un thème en particulier a été particulièrement apprécié par les membres du groupe et sera pérennisé en 2023.

En savoir plus sur la section ici.

Section francophone d'EUROPARC à la Conférence EUROPARC en France.

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi

Fondée en 1989, la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles regroupe des organismes gérant des parcs nationaux et régionaux, des aires protégées maritimes, ainsi que des réserves naturelles régionales et nationales. Elle se compose de bureaux de coordination nationaux. Depuis juin 2008, Federparchi est également devenue la Section italienne de la fédération EUROPARC. La Fédération représente les parcs dans les relations avec l'État, les régions, les collectivités locales, l'Union européenne, ainsi qu'auprès de toute autre entité publique et privée intéressée par les objectifs de l'association et de ses membres. Federparchi a vu le jour en 1989 en tant qu'organisation de coordination de plusieurs parcs régionaux et est devenue en 1996 la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles.
À l'heure actuelle, Federparchi regroupe de nombreuses aires protégées italiennes, des régions, des provinces, des municipalités et des associations environnementales : en 2020, elle comptait plus de 150 membres. En 2008, Federparchi a pris les fonctions de Section italienne d'EUROPARC en changeant de nom et en devenant « Federparchi - EUROPARC Italia », reconnaissant que seule une perspective internationale permettrait de mieux assurer la mission de préservation de la nature et de promotion d'un développement économique durable.

Activités en 2022

En 2022, les activités de Federparchi (Section italienne d'Europarc) ont concerné en priorité le soutien apporté aux aires protégées italiennes, à leur biodiversité et à leur capacité à gérer efficacement et en toute sécurité leurs cibles en fonction de leurs objectifs de préservation.

Federparchi a également soutenu certaines activités de la Fédération EUROPARC, parmi lesquelles un webinaire à destination des jeunes dans les parcs. Federparchi et la Fédération EUROPARC ont organisé un webinaire autour du thème du rôle des jeunes résidents dans la construction des parcs de demain. Ce webinaire est né du besoin de promouvoir la participation et le partage par les jeunes vivant dans les territoires des parcs dans les activités des aires protégées.

Federparchi et plusieurs membres de la Section italienne ont participé aux webinaires d'EUROPARC et à la conférence d'EUROPARC en France.

Les Italiens sont membres de plusieurs commissions d'EUROPARC, apportant et partageant les meilleures pratiques italiennes et impliquant les aires protégées intéressées par les thèmes des commissions.

En outre, la section italienne a poursuivi ses activités de lobbying et son engagement dans les institutions nationales et locales, donnant suite à des études, projets et services destinés à ses membres et partenaires. En ce qui concerne les activités promues et partagées avec EUROPARC en tant que Section nationale, Federparchi a participé à la mise en œuvre nationale de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées (CETD).

La partie 1 de la CETD, après l'arrêt imposé par la pandémie, a gagné de nouveau en importance, en visibilité et en reconnaissance au niveau national. Certains parcs ont pris part au processus de renouvellement ou d'obtention de la certification de la Fédération EUROPARC grâce aux efforts de Federparchi dans la promotion de la méthodologie au niveau national. Lors de la cérémonie organisée à Bruxelles fin 2022, sept parcs italiens ont été certifiés et/ou ont vu leur certification renouvelée : parmi eux, le parc national du Grand Paradis, plus ancienne aire protégée d'Italie. L'Italie est désormais le pays européen qui compte le plus grand nombre d'aires protégées certifiées en Europe : plus de 40 aires protégées italiennes font à présent partie du réseau européen CETD.

Federparchi s'est également engagé dans la promotion de la partie 2 de la Charte européenne du tourisme durable. Federparchi a soutenu de nouvelles aires protégées au sein du réseau et la mise en œuvre de la méthodologie nationale pour la partie 2 de la Charte européenne du tourisme durable à travers toute l'Italie. À la fin de l'année 2022, plus de 200 entreprises ont été certifiées en Italie dans 15 aires protégées (parcs nationaux, parcs régionaux et aires protégées marines).

Plusieurs entreprises italiennes certifiées CETD - Partie 2 ont pris part à l'appel à candidatures des Star Awards et l'une d'entre elles a remporté le prix (Hotel Ristorante La Pieja dans le parc national des Abruzzes, Latium et Molise) dans la catégorie « Approche globale de la durabilité ». Ce prix sera présenté comme une meilleure pratique au niveau national.

En outre, Federparchi continue de travailler sur la partie 3 de la CETD en encourageant la mise en œuvre de la méthodologie parmi les parcs italiens ayant déjà obtenu la partie 2. Au cours de l'année 2022, plusieurs parcs ont été impliqués et d'ici le début de l'année 2023, 3 ou 4 aires protégées mettront en œuvre la partie 3 de la CETD sur leur territoire.

Federparchi
FEDERAZIONE ITALIANA PARCHI E RISERVE NATURALI
EUROPARC SEZIONE ITALIANA

En savoir plus sur la section ici.

Section Nord-Baltique d'EUROPARC

L'Agence suédoise de protection de l'environnement supervise la coordination de la Section Nord-Baltique pour 2021-2023. En 2022, l'équipe de coordination a été renouvelée, étant donné que le président de la Section, Hasse Berglund, a choisi de partir. Un nouveau Président, Daniel Åberg, a donc pris la relève à la fin de l'année 2022.

Forte des enseignements tirés de la pandémie et soucieuse d'inclure tous les membres, la Section a plus que jamais donné la priorité aux moyens numériques de communication et de mise en réseau. Les deux réunions semestrielles des membres de la Section ont été organisées en ligne en juin et en décembre 2022. Un nouveau site Web a été lancé la concernant. Il sera développé en 2023.

Pour faciliter le renforcement des capacités, la Section a poursuivi son programme de collaboration avec la Section îles atlantiques d'EUROPARC. Nous avons organisé un ensemble de webinaires communs pour permettre à nos membres d'apprendre auprès des meilleurs experts dans le domaine de la gestion des aires protégées. Trois webinaires communs ont été organisés en 2022 :

- Partenariats d'entreprises pour la préservation de la biodiversité : National Parks Partnership (Royaume-Uni) et Vattenfall (Suède)
- Bénévolat dans les aires protégées (Royaume-Uni/ Estonie)
- Méthodologie et application pratique du bilan carbone et de la comptabilité (parc national de Lake District).

La Section a poursuivi ses travaux concernant la Charte européenne du tourisme durable (CETD). Notre représentant a rejoint les rangs du groupe de travail qui se consacre au tourisme durable, récemment créé par EUROPARC. La Section a poursuivi sa collaboration avec les entreprises touristiques locales par le biais de la partie II de la CETD. Un groupe de travail mixte, composé de trois représentants de la section, a fait office de comité d'évaluation indépendant chargé d'examiner les candidatures des entreprises suédoises et estoniennes à la partie II de la CETD. Deux entreprises suédoises ont rejoint la famille CETD et dix entreprises ont reçu la certification en Estonie, devenant ainsi les premiers partenaires commerciaux de la Charte européenne du tourisme durable dans les pays baltes.

Die neue NBS-Website wurde 2022 eingeführt.

CETD II en Estonie.

Créé en 2021, le centre de liaison pour le tourisme durable a amélioré la communication entre les AP récompensées par la Charte au sein de la Section et a identifié les difficultés communes et les solutions possibles. Plusieurs membres venus d'Estonie, de Lettonie et de Suède ont donc uni leurs forces et élaboré une proposition de projet qui a été retenue et financée par ERASMUS+. Le projet, intitulé « Improving baseline knowledge among tourism stakeholders in Protected Nature Areas for more sustainable tourism in the Nordic – Baltic region » (Meilleures connaissances de base des parties prenantes du tourisme dans les aires naturelles protégées pour un tourisme plus durable dans la région Nord-Baltique), sera mis en œuvre en 2023-2024. Ce projet vise à établir une méthodologie de formation commune pour les parties prenantes du tourisme agissant dans les aires protégées : il prévoit également d'intégrer un groupe pilote de parties prenantes concernées au processus d'élaboration, ce qui permet de tester et d'affiner la méthodologie afin de l'adapter au mieux aux besoins des participants à la formation.

En plus de sa mission principale, qui consiste à faciliter la collaboration entre ses membres, la Section considère que la collaboration entre les Sections est essentielle. Nous avons été ravis de pouvoir organiser un voyage d'étude pour un groupe de 8 gestionnaires de parcs nationaux du Royaume-Uni (Section Îles atlantiques) qui sont venus en Suède pour en savoir plus sur la gestion des visiteurs et l'accessibilité. Et bien sûr, nous avons apprécié à sa juste valeur l'opportunité qui nous a été donnée de rencontrer toutes les équipes de coordination des autres Sections d'EUROPARC lors de la conférence d'EUROPARC, pour la première fois depuis la pandémie.

En savoir plus sur la section ici.

Section espagnole d'EUROPARC

En 2022, la Section espagnole d'EUROPARC comptait 26 membres. Tous sont des administrations publiques responsables de la planification et de la gestion des aires protégées. Grâce au soutien juridique de FUNGOBE, la Section dispose d'un bureau technique dans lequel une équipe de 10 personnes catalyse un réseau regroupant des milliers de personnes.

Conférence ESPARC 2022

La XXIe conférence de la Section espagnole d'EUROPARC s'est tenue dans le parc national et la réserve de biosphère de Sierra de las Nieves, en Andalousie. La réunion a rassemblé 150 participants à travers toute l'Espagne. Parmi les actes de la Conférence, citons les conclusions des ateliers, qui ont abordé des nouveaux scénarios de préservation de la biodiversité en lien avec l'abandon rural, la gestion et la prévention des incendies dans les aires protégées, l'adaptation au changement climatique, les outils de gestion des visiteurs, et les alliances nécessaires pour que la population locale tire parti des bénéfices des aires protégées.

Projet LIFE Red Bosques Clima : séminaires techniques

Dans le cadre du projet LIFE Red Bosques Clima, deux séminaires techniques ont été organisés : l'un au Pays basque concernant les critères permettant de guider les mesures d'adaptation des forêts au changement climatique en prenant comme référence les forêts primaires, et l'autre en Castille-La Manche consacré à la restauration des habitats forestiers. Au total, 85 professionnels ont pris part aux séminaires, dont des techniciens des aires protégées, des gestionnaires forestiers, des chercheurs, des consultants et des gardes forestiers.

Expériences en matière d'aires protégées, de changement climatique et de santé

13 nouvelles expériences ont été ajoutées à la plate-forme WIKI de la Section espagnole d'EUROPARC. Ces expériences illustrent le rôle que jouent les aires protégées dans l'adaptation au changement climatique et les bénéfices pour la santé des aires naturelles correctement gérées.

22e édition du Master en aires protégées, suivi par 30 participants d'Amérique Latine, d'Espagne et d'Afrique

Pour la première fois en plus de 20 ans, le Master organisé par trois universités publiques et géré par FUNGOBE avec la collaboration de la Section espagnole d'EUROPARC, a été dispensé en ligne, bien que des activités en présentiel aient été maintenues, comme le voyage d'étude dans une réserve de biosphère en Galice. Ce cours en ligne facilite la participation de gestionnaires actifs, où qu'ils se trouvent, en évitant les difficultés de déplacement, tout en garantissant une interaction active entre étudiants et enseignants.

200 personnes formées au changement climatique et aux aires protégées

Une initiative de formation destinée aux chômeurs a été mise en place : quelque 200 personnes y ont participé. Les participants ont été formés à une base conceptuelle commune pour le développement de l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées, y compris les critères d'adaptation au changement climatique dans la conception des plans et mesures de gestion et dans le développement d'activités économiques liées aux aires protégées.

Nous sommes la nature : restaurer, repenser, se reconnecter

Dans le cadre de la Journée européenne des parcs, un événement en présentiel a été organisé autour des défis de la restauration écologique, tant du point de vue des connaissances scientifiques que de la prise de décision.

La Section espagnole d'EUROPARC participe à la campagne de communication intitulée « Nos aires naturelles protégées »

La Section espagnole d'EUROPARC promeut la campagne de communication « Nos aires naturelles protégées », en collaboration avec la fondation Global Natura et l'association SoyEcoturista. La série « Protected Lives » (Vies protégées) nous permet de partir à la découverte de personnes qui vivent dans une aire protégée ou qui ont un lien étroit avec elle.

Succès et défis

Le principal défi pour les années à venir va consister à élaborer la nouvelle « feuille de route », à savoir le « Programme pour 2030, changement global et aires protégées. Des territoires de préservation vivants pour le bien-être humain ». Il a été élaboré à la suite d'un processus participatif. Il fournit un cadre pour développer des initiatives en faveur de la préservation et de la restauration, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la coopération avec les politiques sectorielles et des avantages sociaux et économiques de la préservation.

En savoir plus sur les activités ici.

Nationale Naturlandschaften e.V. - Section allemande d'EUROPARC

En tant qu'organisation mère nationale, la Nationale Naturlandschaften e. V. (NNL e. V., en français : Paysage naturels nationaux), la Section allemande représente également, avec le Verband Deutscher Naturparke e. V. (en français : Association des parcs naturels allemands), les paysages naturels nationaux d'Allemagne (National Natural Landscapes - NNL), l'alliance de 16 parcs nationaux, 18 réserves de biosphère, plus de 100 parcs naturels et 3 zones de nature sauvage. Dans ce rôle, nous promouvons un développement prospectif des NNL afin de les intégrer en tant que « pièces maîtresses de la maison commune européenne ». Nous avons fait de grandes avancées en ce sens en 2022.

« Crazy about Tomorrow » (Amoureux de l'avenir) : campagne d'images des réserves de biosphère allemandes

À l'occasion du 50e anniversaire du Programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB), nous avons uni nos forces à celles des réserves de biosphère allemandes afin de lancer la campagne nationale « Crazy about Tomorrow ». En organisant une tournée à travers toute l'Allemagne et de nombreuses activités en ligne, les réserves de biosphère ont attiré l'attention du public sur leur existence et sur les tâches importantes qui leur incombent. Outre la présentation des projets innovants des réserves de biosphère, la campagne a également proposé un concours ouvert au public. Les personnes intéressées ont pu faire part de leurs idées et initiatives en matière de développement durable.
Le moment fort de la campagne a été un événement commun organisé au Bundestag à Berlin qui a permis d'adresser un message clair aux décideurs politiques : les réserves de biosphère apportent déjà des contributions importantes dans les domaines de la durabilité, de la préservation de la nature, de la protection du climat et des questions sociales, ce qui en fait un partenaire de poids pour le gouvernement fédéral pour relever les défis futurs.

La numérisation : une opportunité pour la future gestion des visiteurs

De plus en plus de visiteurs d'aires protégées utilisent des plates-formes ou appli pour planifier leurs expériences en plein air et s'orienter sur place. Pour autant, les règles et réglementations qui s'appliquent dans les aires protégées sont rarement intégrées aux plates-formes numériques. Bien souvent, le monde numérique propose des sentiers qui n'existent pas dans l'aire protégée. C'est la raison pour laquelle la gestion numérique des visiteurs est de plus en plus importante pour les NNL. En tant qu'organisation mère, nous assurons une mise en réseau thématique et prenons part à l'initiative de « Digitize the Planet » (Numérisons la planète) depuis 2020. Cette association à but non lucratif numérise les informations relatives à la préservation de la nature, ainsi que les règles d'utilisation de la nature, par exemple les sentiers désignés et les zones interdites. Les données sont accessibles gratuitement et diffusées principalement sur des plates-formes de plein air. Plus de 25 000 règles concernant près de 600 aires protégées sont déjà disponibles sous forme de données ouvertes. De nombreuses aires protégées en Allemagne collaborent avec Digitize the Planet en tant que partenaires pilotes. L'association souhaite également recruter davantage de membres au niveau international. En outre, nous coopérons avec les plates-formes de tourisme Outdooractive et Komoot afin de mettre au point ensemble des solutions numériques à grande échelle pour les conflits locaux.

Les 18 réserves de biosphère allemandes se présentent au Bundestag.
Photo : Isabel Gabei/NNL e. V.

Évaluation répétée des parcs nationaux allemands

En tant qu'organisation mère, nous aidons les administrations des parcs nationaux à garantir et à améliorer la qualité de la gestion sur leurs territoires. Après une évaluation initiale (2009-2012), les 16 parcs nationaux allemands sont à présent (soit env. dix ans plus tard) réévalués par un comité d'évaluation externe. À ces fins, la situation actuelle dans les parcs nationaux est comparée à un état cible souhaité, qui a été défini à l'avance pour divers domaines d'action. Les forces et faiblesses identifiées donnent naissance à des recommandations concrètes pour le maintien et l'amélioration à long terme de la qualité de la gestion des parcs nationaux. Le gouvernement fédéral, les gouvernements des Länder, les administrations des parcs nationaux et NNL e. V. apportent ainsi une contribution commune à l'assurance qualité permanente et à l'amélioration constante de la qualité des parcs nationaux et, ainsi, à la préservation et au développement de la biodiversité en Allemagne. Les critères de qualité et les normes sont disponibles en allemand et en anglais.

Nationale Naturlandschaften

En savoir plus sur la section ici.

Nous contacter

Le Conseil

Président
Michael Hošek - michael.hosek@integracons.com

Membres élus du Conseil

Vice president
Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org
Vice president
Pete Rawcliffe - peter.rawcliffe@nature.scot

Leelo Kukk - leelo.kukk@keskkonnaamet.ee
Dominique Lévêque - dominique.leveque@ccgvm.com
Stefano Santi - s.scjefin@gmail.com
Hendrik Oosterveld - oosterveldhendrik@hetnet.nl

Membres du conseil cooptés

Représentant périurbain
Nikos Pangas - npangas@philodassiki.org
Représentante des sections
Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de
Trésorier
João Cardoso de Melo - joao.melo@cascaisambiente.pt
Représentant de la jeunesse
Leonardo Cerno - leonardo@wildroutes.eu
Auditeur interne
Michael Jungmeier - m.jungmeier@fh-kaernten.at

Sections d'EUROPARC

Îles Atlantiques d'EUROPARC
Anita Prosser - anita.prosser at europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC
Szilvia Gőri - goriszilvia at hnp.hu
www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

Section francophone d'EUROPARC
Clara Fontana - cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr
www.europarc.org/europarc-france

Nationale Naturlandschaften e.V.
- Section allemande d'EUROPARC
Sonja Miller - sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de
https://nationale-naturlandschaften.de

Section italienne d'EUROPARC/Federparchi
Corrado Teofili - corrado.teofili at federparchi.it
www.federparchi.it

Section néerlandaise d'EUROPARC
Natalie Henseler - natalie@rlkm.be
www.europarc.org/europarc-low-countries

Section Nord-Baltique d'EUROPARC
Elena Bazhenova - elena.bazhenova@lansstyrelsen.se
www.europarc-nb.org

Section espagnole d'EUROPARC
Marta Múgica - marta.mugica@redeuroparc.org
www.redeuroparc.org

Direction d'EUROPARC

Siège social d'EUROPARC
Waffnergasse 6, 93047 Regensburg, Germany
Tel.: +49 (0) 941 599 35 98-0,

Agence de Bruxelles
Boulevard L. Schmidt 64, 1040 Brussels, Belgium
Tel.: +32 487213544

Agence de Barcelone, hébergée par Consorci Parc de Collserola
Carretera de l´Esglesia 92, 08017 Barcelona, Spain
Tel.: +34 9328 00672 – 218

Directrice exécutive
Carol Ritchie - carol.ritchie@europarc.org

Directeur général
Federico Minozzi - federico.minozzi@europarc.org

Responsable de la communication et des technologies de l'information
Fernando Pinillos - fernando.pinillos@europarc.org

Responsable des politiques et des projets I Responsable du tourisme durable
Teresa Pastor - teresa.pastor@europarc.org

Chargée de mission
Stefania Petrosillo - stefania.petrosillo@europarc.org

Chef de projet LIFE ENABLE
Neil McIntosh - neil.mcintosh@europarc.org

Chef de projet, LIFE Nature'Adapt
Olivier de Sadeleer

Chargée de communication
Esther Bossink - esther.bossink@europarc.org

Gestionnaire financier
Michaela Zeller - michaela.zeller@europarc.org

Responsable des finances et de l'administration
Cristina Popa - cristina.popa@europarc.org

Responsable des finances et des adhésions
Carolina Mock - carolina.mock@europarc.org

Chargée de projet et assistante de communication
Sandra Grego - sandra.grego@europarc.org

Assistante administrative de projets
Adelina Nagy - adelina.nagy@europarc.org

Responsable de projet NaturaConnect
Marit Schnepf - marit.schnepf@europarc.org

Chargée de projet NaturaConnect
Anna Castelli - anna.castelli@europarc.org

Responsable de la jeunesse
Jessica Micklem-Kolenić - jessica.micklem@europarc.org

Comptables
Monika Medunova - monika.medunova@europarc.org
Katrin Varnhagen - katrin.varnhagen@europarc.org

Mentions légales

Copyright/éditeur : Fédération EUROPARC 2023

Éditeurs : Direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : EuroMinds

Conception graphique :
Václav Hraba - atelier-hraba@volny.cz

Tous nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.

Financé par l'Union européenne.

Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou du CINEA. Ni l'Union européenne ni CINEA ne peuvent en être tenus responsables.

Page de couverture : Marcher à travers les vasières de la mer des Wadden. Fédération EUROPARC.
Verso : Fédération EUROPAC.

Credit: Sebastian Freiler

www.europarc.org